



OFFRE D'EMPLOI
JOURNALIER/ÈRE ET PRÉPOSÉ(E) À LA PATINOIRE
(Poste temporaire)

Description sommaire

Sous la responsabilité du contremaître, la personne titulaire du poste accomplit, seule ou en équipe, divers travaux routiniers ou semi-routiniers ayant trait à l'entretien, à la réparation et à la réfection de la patinoire ainsi que d'autres tâches connexes.

Compétences

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des directives de travail.
- Application correcte des techniques de travail.
- Utilisation appropriée des outils et de l'équipement.
- Souci de la sécurité et de la satisfaction de la clientèle.
- Pertinence, exactitude et clarté de l'information transmise.
- Respect des limites de son champ d'intervention.
- Maîtrise de soi, politesse, amabilité, vigilance et débrouillardise.

Condition de travail

Ce poste est un poste saisonnier de 40 heures par semaine. La rémunération sera établie en fonction des compétences et de l'expérience de la personne retenue et selon la convention collective en vigueur. La candidate ou le candidat retenu sera informé dans les plus brefs délais. La Municipalité souscrit aux principes d'égalité des chances en emploi.

Si vous souhaitez relever ce défi, veuillez faire parvenir votre candidature au plus tard le **10 décembre à midi** par courriel ou par la poste en utilisant les coordonnées suivantes :

Offre d'emploi

Poste de journalier et préposé à la patinoire – Poste temporaire
Joanne Poulin
Directrice générale
Municipalité de Déléage
175, Route 107, Déléage (Québec) J9E 3A8
directiongenerale@deleage.ca